



**Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville**  
**Province de Québec**

---

# ***Avis public***

## **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

La soussignée donne avis public qu'à la séance du Conseil qui sera tenue le mardi 7 mai 2018, à 20h00, en la salle du Conseil, au 390, rue Principale, à Saint-Bernard-de-Michaudville, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure relative à la propriété située au 125, 5<sup>e</sup> Rang, lot numéro 3 374 533.

Cette demande vise à régulariser la situation suivante :

- Permettre l'implantation d'un réservoir à lisier liquide sans toiture;
- Le règlement 2006-16, article 25.5.2 stipule que toute nouvelle installation d'élevage de porcs doit être munie d'une toiture rigide permanente sur son lieu d'entreposage des déjections animales ;
- Le demandeur ne souhaite pas installer la toiture.

La demande est de permettre l'implantation, de déroger à l'article 25.5.2 en n'installant pas de toiture sur le lieu d'entreposage.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 7 mai 2018.

Signé et affiché le 16 avril 2018,

---

Sylvie Chaput  
Directrice générale et secrétaire-trésorière